Rwanda : un opposant arrêté en mars au Burundi condamné à la perpétuité

@rib News, 18/09/2010 â€“ Source AFPUn tribunal rwandais a condamnÃ© vendredi l'opposant Deo Mushayidi Ã la prison Ã perpÃ©tuitÃ© aprÃ¨s l'avoir reconnu coupable notamment de recrutement d'une rÃ©bellion contre le rÃ©gime du prÃ©sident Pa Kagame, a-t-on appris auprÃ¨s de l'un des ses avocats."La Haute cour de la RÃ©publique a rendu un verdict de culpabilitÃ© et l'a condamnÃ© Ã la prison Ã perpÃ©tuitÃ©. Nous allons en appel", a indiquÃ© Me Protais Mutembe, du barreau de Kigali. Sur les sept chefs d'inculpation pour lesquels il Ã©tait poursuivi, la Cour en a retenu troisÂ : "fausse dÃ©claration pour l'obtention d'un passeport burundais, propagation de rumeurs incitant Ã la dÃ©sobÃ©issance civile et recrutement d'une armÃ©e pour agresser le pouvoir en place", selon l'avocat."C'est ce dernier chef qui lui a valu la perpÃ©tuitÃ©", a prÃ©cisÃ© M Mutembe.Les autres infractions, dont la collaboration avec une organisation terroriste, l'idÃ©ologie du gÃ©nocide et les pratiques "divisionnistes" ont Ã©tÃ© Ã©cartÃ©es par la cour.Me Mutembe a par ailleurs rejetÃ© les rumeurs selon lesquelles sc client aurait Ã©tÃ© enlevÃ© de sa cellule mercredi et emmenÃ© vers une destination inconnue."C'est un faux bruit. Il Ã©tait allÃ rÃ©pondre aux questions des juges franÃ§ais actuellement au Rwanda" dans le cadre de l'enquÃªte sur l'assassinat du prÃ©sident JuvÃ©nal Habyarimana le 6 avril 1994, a expliquÃ© le dÃ©fenseur.M. Mushayidi n'Ã©tait pas prÃ©sent Ã l'audienc cause d'une Ã©pidÃ©mie dans sa prison, toujours selon son avocat."Il y a une Ã©pidÃ©mie de rougeole dans la prison et, par mesure de prÃ©vention, les dÃ©tenus ne peuvent pas se rendre (au tribunal)", a-t-il expliquÃ©.Tutsi et ancien cadre du Front patriotique rwandais (FPR), ex-rÃ©bellion au pouvoir depuis 1994 et parti du prÃ©sident Kagame, M. Mushayidi est prÃ©sident du Pacte de dÃ©fense du peuple (PDP, parti d'opposition en exil).Lors de son procÃ¨s dÃ©butÃ© le 26 juillet, il avait clamÃ© son innocence, reconnaissant seulement que depuis 2006, il voyageait avec un passeport burundais.L'opposant avait Ã©tÃ© arrÃªtÃ© le 5 mars au Burundi et remis aux autoritÃ©s rwandaises.